



AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE ET A 1390 GREZ-DOICEAU FAIT SAVOIR QU'ELLE

A INTRODUIT UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME AYANT TRAIT A UN TERRAIN

SIS Place Ernest Dubois 1 et 17

CADASTRE SOUS 1 ère division, section A, parcelle 242 E

LE PROJET CONSISTE EN : la transformation de la maison communale

ET PRESENTE LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

application de l'art. 330 §4 du CWATUP: transformation d'un bâtiment de bureaux dont la superficie des planchers est supérieure à 650 m²

↪ Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, au Service Urbanisme, **LES JOURS OUVRABLES DE 9H00 A 12H00 , DU 01/02/2010 AU 15/02/2010.**

↪ Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de et à 1390 Grez-Doiceau **DU 01/02/2010 AU 15/02/2010.**

↪ Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **LE 15/02/2010 DE 10 HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale.

↪ Des explications techniques seront fournies **LE SAMEDI 13 FEVRIER 2010 DE 10 HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale, au Service Urbanisme.

1390 Grez-Doiceau,

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre ff,

Y.STORMME

N. CORDIER